



Association pour l'Information et la Prévention dans le domaine de l'Audition

En partenariat avec



Février 2013

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

16e édition de la Journée Nationale de l'Audition

Thème 2013 : Les seniors face à leur audition

AIDES AUDITIVES

UN TABOU, A QUEL PRIX ?

A l'occasion de sa 16e édition, l'association JNA mobilise les professionnels de l'audition, médecins ORL des services hospitaliers et médecins ORL adhérents du Syndicat National des médecins ORL (SNORL) ainsi que l'ensemble des audioprothésistes avec l'appui du Syndicat national des audioprothésistes - Unsaf - pour faire reculer le tabou de la perte de l'audition chez les seniors. Grâce aux différentes portes ouvertes et à l'organisation de journées d'information et de contrôles auditifs au sein des Institutions de Retraite et de Prévoyance, des Mutuelles, des Villes et Collectivités et des Entreprises, l'association JNA fait découvrir la mission des professionnels de l'audition, véritables partenaires de notre santé auditive au quotidien.

L'enquête JNA 2009 « L'image des appareils auditifs en France » montrait que les principaux freins à l'appareillage relevaient : du tabou, de l'esthétisme, de l'image sociale et d'une méconnaissance du métier des audioprothésistes. Pour 55 % des interviewés le prix des appareils auditifs ne se plaçait qu'en deuxième position.

Faire éclater un tabou dangereux pour l'audition. Le président de l'association JNA, Monsieur Jean Stanko et Monsieur Luis Godinho, président du Syndicat national des audioprothésistes - Unsaf - s'accordent pour rappeler que : « *La prise en charge tardive est un facteur aggravant en matière de perte d'audition.* Monsieur Luis Godinho précise encore « *Plus longtemps, on a été sans entendre (ou en entendant mal) plus il sera difficile et long de récupérer un peu de son audition* ».

Autre paradoxe : le frein psychologique ne semble pas fléchir alors que de plus en plus d'études viennent nous montrer la relation entre la perte auditive et la diminution des capacités cognitives...

« Les personnes âgées souffrant de perte auditive ont une accélération du déclin cognitif supérieure de 30 à 40% » indique le JAMA Internal Medicine dans sa parution du 21 janvier 2013. « *La relation entre la perte auditive et la perte des capacités cognitives persiste même après prise en compte des autres facteurs de maladies cognitives, comme l'hypertension, le diabète et le tabagisme* ».



Association pour l'Information et la Prévention dans le domaine de l'Audition

De toute évidence, lorsque la personne âgée entend mal, son cerveau doit consommer une énergie cérébrale supérieure pour déchiffrer les mots. Jusqu'à ne plus recevoir l'information ». Et bien souvent la personne souffrant de perte de l'audition finit par ne plus faire l'effort et s'enferme dans un isolement social puis psychique.

La perte de l'audition est source d'une souffrance morale. La perte de l'audition signifie pour nombre d'individus un signe de dégradation physique. Le retour en arrière est impossible. Phénomène amplifié par la conscience de ne plus suivre une conversation ou de perdre le fil d'une réunion de travail et de basculer dans un sentiment « de ne plus être à la hauteur ».

Lorsque le senior franchit le pas et accepte de s'équiper d'aides auditives, il est nécessaire de prendre en compte cette souffrance. Le métier des médecins ORL et des audioprothésistes ne repose pas uniquement sur un acte technique. Il est aussi nécessaire et indispensable d'accompagner le senior dans l'acceptation. Dans ce « cheminement », au fur et à mesure des visites de réglages, le senior parle de sa vie sociale, formule ses difficultés et ses gains en qualité de vie retrouvée. Cet accompagnement est intégré au prix des aides auditives et se concrétise sur toute la durée de vie des appareils (en moyenne 5 ans). Il est le gage d'une adaptation technique et psychologique réussie. Luis Godinho, président du Syndicat national des audioprothésistes de préciser, concernant le rôle d'accompagnement de l'audioprothésiste : « **Une aide auditive n'est pas une paire de lunettes, elle nécessite une période d'adaptation et un suivi spécifique non seulement matériel et technique mais aussi psychologique. Les deux sont effectués par un audioprothésiste diplômé d'Etat. Nous sommes à l'écoute des besoins du patient et l'accompagnons tout au long de la vie de l'aide auditive** ».

La nouvelle enquête JNA – IPSOS 2013 « Les seniors et l'audition » dont les résultats seront révélés lors de la conférence de presse du mardi 5 mars prochain, apportera de nouveaux éclairages sur la prise en compte de leur santé auditive.

Contact presse Association JNA :

Sébastien Leroy

06 33 62 68 18

Sebastien.leroy@journee-audition.org

www.journee-audition.org

www.facebook.com/JNA.Association

Contact Presse UNSAF :

Eracom/ Estelle Reine Adélaïde

06 17 72 74 73

eracom@mac.com

www.unsaf.org



Association pour l'Information et la Prévention dans le domaine de l'Audition

La Journée Nationale de l'Audition

La Journée Nationale de l'Audition est une campagne d'information et de sensibilisation du grand public dans le domaine de l'audition. Depuis sa première édition en 1996, la JNA est programmée chaque deuxième jeudi du mois de mars.

Elle est organisée par l'association éponyme Journée Nationale de l'Audition gérée par ses membres au sein du Bureau et de son Conseil d'Administration, tous professionnels et experts de l'audition (médecins ORL, Directeur de centre de recherche, Professeurs, audioprothésistes,...).

L'association s'appuie sur son Comité Scientifique composé de 26 professionnels experts de l'audition pour la réalisation de l'ensemble des supports de la campagne. Les membres du Bureau Directeur et du Conseil d'administration interviennent au sein de l'association de manière bénévole.

Pour chaque campagne, le bureau directeur propose au Conseil d'administration une thématique phare en lien avec les 3 axes cibles :

- les jeunes et les risques auditifs liés à l'écoute non maîtrisée de musique amplifiée,
- les seniors et la presbycusie,
- le Bruit en milieu de travail.

Malgré une prise de conscience progressive de préserver son capital auditif, l'audition demeure un enjeu de santé publique :

ON ESTIME QUE :

- 7% des Français souffrent d'une perte auditive
- 1 Français sur 2 n'a jamais consulté un médecin spécialisé ORL pour contrôler ses capacités auditives
- 1 Français sur 2 se plaint d'être gêné par les nuisances sonores
- 15% seulement des Français concernés par la presbycusie sont appareillés
- plus du tiers des jeunes ayant perçu une gêne auditive après une exposition au bruit n'a pas consulté
- Le coût moyen d'une surdit  professionnelle indemnis e par la s curit  sociale repr sente pr s de 100 000 euros, ce qui en fait l'une des maladies professionnelles les plus co teuses pour la collectivit  (*source : Minist re du Travail, de l'Emploi et de la Solidarit *).

LES TROUBLES DE L'AUDITION SONT A L'ORIGINE :

- **de difficult  d'apprentissage chez les jeunes.** Les comportements   risques d'écoute amplifi e posent question quant   l'avenir des capacit s auditives des jeunes.
- **d'accident du travail** . Ils font partie des premi res causes de maladie professionnelle
- **de difficult s relationnelles.** Les troubles de l'audition sont sources de rupture du lien social, d'isolement de la personne, de d pression
- **d'acc l ration des signes de vieillissement.** De r centes  tudes d montrent la relation entre la malentendance et la d pendance des personnes  g es.
- **d'acouph nes**, dont 2,5 millions de personnes sont concern es en France.

UNE PARTIE DE LA POPULATION SOUFFRE DE MALENTENDANCE SANS LE SAVOIR OU LE RECONNAITRE

Aux c t s des personnes ayant un handicap reconnu, une grande part de la population souffre de malentendance et de facto d'une souffrance morale en perdant le fil de la communication.

Par manque d'information ou par d ni, ces personnes ne consultent pas. Pourtant, des solutions existent et la Journ e Nationale de l'Audition trouve l  pleinement sa raison d' tre.

Chaque ann e, la Journ e Nationale de l'Audition b n ficie du parrainage des diff rents Minist res en lien avec la sant , les jeunes, le travail, le handicap et la d pendance.



Association pour l'Information et la Prévention dans le domaine de l'Audition

UNSAF

Le Syndicat national des audioprothésistes - UNSAF est né le 1er avril 2011 de la fusion des 3 syndicats qui constituaient l'UNSAF, l'Union Nationale des Syndicats d'Audioprothésistes Français, créée en 1985. Le Syndicat National des Audioprothésistes, est l'organisme professionnel représentatif des audioprothésistes. Il est présidé depuis juin 2012 par Luis Godinho. Chaque année, le Syndicat National des Audioprothésistes organise le Congrès national des audioprothésistes français. Cette manifestation d'envergure internationale est la plus importante manifestation professionnelle du secteur en France. Les dernières innovations en matière d'appareils auditifs et produits associés, y sont présentés. Le Congrès figure également comme une étape importante dans la formation continue des Audioprothésistes avec la tenue d'exposés scientifiques, de conférences et d'ateliers pratiques.

www.unsaf.org